OBSERVATIONS DE LA MISSION

Pour l'exercice 1993-1994, la mission canadienne à Seoul a décidé de concentrer ses activités d'expansion des marchés d'exportation dans le secteur des produits de la pêche et des services connexes, pour la bonne raison que le marché sud-coréen du poisson croît de 20 p. 100 par année et que cette croissance s'accélérera au fur et à mesure que les restrictions pesant sur certaines espèces seront éliminées. Le marché prend de plus en plus d'essor grâce à la commercialisation accrue des filets de poisson, des coquillages et crustacés, du saumon et de certaines espèces sous-exploitées. Chaque année, les missions canadiennes partout dans le monde soumettent un résumé de leur plan de travail pour l'exercice financier à venir. À des fins de planification, ces résumés fournissent aux responsables de la promotion des exportations canadiennes des renseignements commerciaux sommaires sur les débouchés commerciaux. Les observations transmises par l'ambassade du Canada à Seoul sont résumés ci-dessous.

Données commerciales	1991	1992	1993	1994
Taille du marché	337 M\$	375 M\$	564 M\$	620 M\$
Exportations canadiennes	9 M\$	12 M\$	9 M\$	21 M\$
Part de marché	2,80 %	3,10 %	3,30 %	3,40 %

L'ambassade du Canada à Seoul estime que le potentiel d'exportation en Corée du Sud des produits canadiens de la pêche se situe entre 30 et 60 millions de dollars.

Principaux concurrents				
États-Unis	39,00 %			
Japon	9,00 %			
Argentine	3,00 %			
Nouvelle Zélande	3,00 %			
Taïwan	3,00 %			
Norvège	1,00 %			

Selon la mission canadienne à Seoul, la part canadienne du marché des exportations de produits de la pêche en Corée du Sud est petite mais croissante. Parmi les facteurs expliquant l'augmentation des exportations canadiennes sur ce marché, citons : 1) des activités de commercialisation dynamiques; 2) la participation à des foires commerciales; et 3) les prix concurrentiels de certains produits. Les principaux obstacles à la réalisation du potentiel canadien en matière d'exportations de produits de la pêche sont : 1) les restrictions à l'importation; 2) les droits d'importation élevés; et 3) les prix non concurrentiels de certains produits.

Pour l'exercice 1993-1994, la mission à Seoul a planifié les activités suivantes: 1) participation à la Foire internationale des supermarchés, à Seoul du 18 au 21 septembre, dans le but d'accroître la part de marché des produits de la pêche congelés; 2) participation au Salon canadien de l'alimentation, dans le cadre d'Expérience Canada 1994, afin de lancer de nouveaux produits et d'accroître la part de marché du Canada; 3) tenue de séminaires sur les pêcheries afin de promouvoir les espèces canadiennes auprès des acheteurs sud-coréens;